

**QUESTIONNAIRE RELATIF A LA PROCEDURE DE CONSULTATION  
CONCERNANT LA REFORME DES INSTITUTIONS (R 21)**

Afin de pouvoir prendre en compte votre point de vue, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Avis exprimé par :

Nom de l'organisme : .....

Sceau / signature : .....

Date : .....

Dans le présent questionnaire, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment l'homme ou la femme.

**I – Le canton**

**Conseil d'Etat**

1. Etes-vous favorable à l'augmentation du nombre des Conseillers d'Etat de 5 à 7 ?

Oui  Non

2. Etes-vous favorable à ce que les membres du Conseil d'Etat soient élus selon le système majoritaire ?

Oui  Non

3. Etes-vous favorable à ce que la Constitution mentionne qu'un Conseiller d'Etat au moins doit venir du Haut-Valais, du Valais central, respectivement du Bas-Valais ?

Oui  Non

4. Etes-vous favorable à la suppression de la règle prévoyant qu'un district ne peut avoir qu'un seul Conseiller d'Etat ?

Oui  Non

**Grand Conseil**

5. Etes-vous favorable à la réduction du nombre de députés ?

Oui  Non

**Si vous avez répondu « Oui » à cette question, combien de députés le Grand Conseil devrait-il compter ?**

- 100 députés
- 80 députés
- Autre (à préciser) : .....

**6. Etes-vous favorable à la suppression des députés-suppléants ?**

Oui  Non

**Si vous avez répondu « Non » à cette question, êtes-vous favorable à la réduction du nombre de députés-suppléants ?**

Oui  Non

**Si vous avez répondu « Oui » à la réduction du nombre de députés-suppléants, combien de suppléants le Grand Conseil devrait-il compter ?**

- 65 députés
- Autre (à préciser) : .....

**7. Etes-vous favorable à une différenciation de statut entre les députés et les députés-suppléants ?**

Oui  Non

**8. Etes-vous favorable à redéfinir la circonscription électorale pour l'élection des membres du Grand Conseil ?**

Oui  Non

**Si vous avez répondu « Oui » à cette question, quelle solution préconisez-vous ?**

- 3 circonscriptions électorales (Haut-Valais, Valais central, Bas-Valais)
- 6 circonscriptions électorales (Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey)
- Système Pukelsheim (double proportionnelle), avec 3 arrondissements et des sous-arrondissements
- Système Pukelsheim (double proportionnelle), avec 6 arrondissements et des sous-arrondissements
- Autre (à préciser) : .....

**Structure intermédiaire et préfets**

[voir également la question 15 concernant la conférence des présidents de communes]

9. Etes-vous favorable à ce que la Constitution impose une structure intermédiaire entre le canton et les communes ?

Oui  Non

Si vous avez répondu « Oui » à cette question :

• Quel doit être le découpage (géographique) de cette structure intermédiaire ?

.....  
.....  
.....

• Quelles sont les compétences que vous souhaitez attribuer à cette structure intermédiaire ?

.....  
.....  
.....

• Quels doivent être les organes de cette structure intermédiaire ?

.....  
.....  
.....

10. Etes-vous favorable au maintien de la fonction de préfet ?

Oui  Non

11. Avez-vous d'autres remarques ou propositions à formuler concernant les institutions cantonales (Conseil d'Etat, Grand Conseil, préfets, etc.) ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## **II – Les communes**

### **Conseil municipal**

12. Etes-vous favorable à ce que le conseil municipal compte entre 5 et 9 conseillers municipaux ?

Oui

Non

### **Conseil général**

13. Etes-vous favorable à l'obligation de principe faite aux communes les plus peuplées d'instituer un conseil général ?

Oui

Non

Si vous avez répondu « Oui » à cette question, l'obligation doit-elle concerner les communes :

de plus de 3'000 habitants

de plus de 5'000 habitants

Autre (à préciser) : .....

### **Fusion des communes et collaborations intercommunales**

14. Etes-vous favorable à une politique plus volontariste du canton en matière de fusion de communes ?

Oui

Non

Si vous avez répondu « Oui » à cette question, quelle(s) mesure(s) préconisez-vous pour encourager ou accélérer les fusions de communes dans notre canton ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

En particulier, êtes-vous favorable notamment aux mesures suivantes (il est possible de cocher plusieurs cases) :

- Augmenter les aides financières aux communes qui fusionnent.
- Etablir un projet cantonal de fusions de communes, doté d'une large enveloppe financière, d'un délai et d'un objectif chiffré ambitieux (p. ex. 60 communes en 2035).
- Prévoir l'obligation pour une commune de fusionner si elle ne répond pas à certains critères objectifs (p. ex. moins de 500 habitants, situation financière mauvaise, difficulté à accomplir ses tâches légales, etc.).
- Prévoir l'obligation pour une commune de fusionner si elle ne peut pas fournir un standard minimum de prestations.
- Autres (à préciser) :  
.....  
.....  
.....  
.....

15. Etes-vous favorable à l'institution d'une conférence des présidents de communes de la circonscription électorale envisagée ?

Oui  Non

**Droits politiques**

16. Etes-vous favorable à l'institution d'un référendum facultatif contre les décisions de l'assemblée primaire ?

Oui  Non

17. Etes-vous favorable à la généralisation du droit d'initiative communale ?

Oui  Non

**Bourgeoisies**

18. Etes-vous favorable à l'obligation faite aux bourgeoisies d'élire leur propre conseil bourgeoisial ?

Oui  Non

19. Etes-vous favorable à la possibilité donnée à la bourgeoisie de fusionner avec la commune municipale correspondante ?

Oui  Non

Si vous avez répondu « Non » à cette question, quelle(s) mesure(s) préconisez-vous pour assurer la pérennité des bourgeoisies, notamment de celles rencontrant des difficultés financières ?

.....  
.....  
.....

En particulier, êtes-vous favorable aux mesures suivantes (il est possible de cocher plusieurs cases) :

Inscrire dans la loi l'obligation pour la commune municipale de financer ou de subventionner la bourgeoisie.

Inscrire dans la loi l'obligation pour la commune municipale de couvrir totalement ou partiellement le déficit de la bourgeoisie.

Donner la possibilité à la bourgeoisie de percevoir un impôt auprès des bourgeois.

Autre (à développer) :

.....  
.....  
.....

20. Avez-vous d'autres remarques ou propositions à formuler concernant les institutions communales (fusion de communes, bourgeoisies, etc.) ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **III – Dispositions générales**

#### **Durée des mandats**

21. Etes-vous favorable à l'augmentation de la durée des mandats des autorités cantonales et communales à 5 ans ?

Oui  Non

